

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Roxane Côté**

<https://www.cadre21.org/membres/5d383302573e9e6c4af0dee1>

Date d'obtention : 2024-05-03 15:29:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1 Parler à l'auteur du signalement 2 évaluer l'incident 3 vérifier l'information 4 Si vous croyez que l'incident est malveillant contacter le service de police 4 parler au jeune instigateur afin d'obtenir sa version des faits.

Rencontrer l'auteur du signalement, la victime et les autres impliqués

Remplir la grille d'évaluation

Consulter les règles de l'école

S'il s'agit de diffusion ou de possession de pornographie juvénile confisquer le cellulaire

Après l'intervention communiquer avec le service de police

A tout moment si on réalise qu'il s'agit de malveillance contacter le service de police

Communiquer avec les parents des jeunes impliqués

Faire un signalement à la DPJ

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

1e L'auteur du signalement n'est pas la victime, la victime n'est pas au courant.

2e L'auteur du signalement est la victime, il ne s'agit pas de pornographie juvénile.

3e L'auteur du signalement est le parent du jeune et le jeune n'est pas au courant, il s'agit de malveillance.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Statuer si c'est de l'impulsivité ou de la malveillance, à mon avis.